Cahier des charges

Objet du marché :

« Actions de promotion du blé européen en Afrique de l'Ouest »

Annonceur :

France Export Céréales pour Intercéréales, organisme interprofessionnel, situé au 23/25 avenue de Neuilly – 75116 Paris –France

Date et heure limites de remise des offres:

25 mars 2016 à 17H00

Présentation

Intercéréales

Intercéréales, association privée à but non lucratif, est **l'interprofession représentative des céréales**(*blé tendre, blé dur, orge, maïs, avoine, triticale, seigle, sorgho et riz*). L'interprofession est un lieu d'échange entre les organisations professionnelles qui la composent.

L'interprofession a pour objet de développer les filières céréalières en France. **Elle réunit les acteurs représentant les secteurs de la production, de la commercialisation et de la première transformation** (*producteurs de céréales, les coopératives, les négociants, les meuniers, les malteurs, les amidonniers, les semouliers, les exportateurs ainsi que les acteurs de la nutrition animale*).

Ses missions :

- La recherche et développement pour améliorer la compétitivité des céréales et leurs adéquations aux différents débouchés tout en préservant l'environnement.
- La promotion des céréales en France et à l'étranger.

Ses actions :

- Faciliter les échanges intra-filière
- Anticiper les besoins, accompagner le développement
- Orienter les travaux de recherche et développement pour répondre aux besoins des professionnels et en diffuser les résultats
- Soutenir l'exportation des céréales françaises
- **Faire connaître au grand public les bienfaits des céréales et les produits qui en sont issus**, Intercéréales s'appuie notamment sur la compétence de **France Export Céréales.**

France Export Céréales

France Export **Céréales est une associ**ation loi 1901, créée en 1997 à l'initiative des producteurs de céréales (Blé et autres céréales à paille, maïs) et qui rassemble aujourd'hui l'interprofession céréalière Intercéréales et les syndicats de producteurs (AGPB et AGPM). Son objectif est de promouvoir les céréales et la filière céréalière française sur les marchés à l'export. France Export Céréalesest administrée et pilotée par les producteurs et les administrateurs de l'interprofession.

Les missions de France Export Céréales :

Dans les pays étrangers, la mission de France Export Céréales est de conserver les clients actuels et d'ouvrir de nouveaux marchés aux céréales françaises.

Vis-à-vis de la filière française, la mission est d'informer les producteurs, les collecteurs (coopératives et négoces) et leurs organisations sur les besoins actuels et futurs des clients et sur les menaces et opportunités pour l'exportation des céréales.

Les actions de France Export Céréales :

- Entretenir l'image des céréales françaises sur les destinationstraditionnelles
- Accompagner les utilisateurs dans la connaissance et l'utilisationdes céréales françaises
- Améliorer le positionnementdes céréales françaises
- Prospecter de nouveaux marchés pour les céréales françaises
- Développer le retour d'information à destination de la filière française

Contexte

Ce projet fait l'objet d'une demande de cofinancement européen. A ce titre, la présente procédure est faite dans le strict respect des exigences communautaires en matière de mise en concurrence. En cas de refus de cofinancement par l'Union Européenne, l'appel d'offres sera déclaré caduc.

Dans leur ensemble, les exportations de céréales françaises en 2014-2015 s'élèvent à plus de 35 Mt, soit 7,2 Mrds €, en progression de 15 % en volume et de 3 % en valeur par rapport à la campagne précédente.

Ces bons résultats, nous les devons à la filière dans son ensemble qui s'est organisée à tous les niveaux pour travailler et commercialiser au mieux la récolte. Mais il s'agit d'un bilan en trompe-l'œil, qui ne doit pas faire illusion. Le positionnement du blé européen est plus que jamais remis en question avec la montée en puissance des autres pays concurrents. Il est donc plus que jamais nécessaire de réfléchir collectivement au blé européen de demain et à la stratégie de promotion à mettre en œuvre.

Dans ce contexte, France Export Céréales, en lien avec Intercéréales, meten œuvre des actions de communication afin de promouvoir d'accroître la compétitivité et la consommation du blé européen, de renforcer sa notoriété et d'augmenter sa part de marché.

Le projet

Objectifs :

L'exportation de céréales est d'une importance vitale pour l'économie française et européenne. Et contrairement au marché européen, plus captifs, les marchés à l'export dans les pays tiers, sont totalement ouverts et font l'objet d'une concurrence acharnée entre les différents continents.

L'objectif du projet est donc d'assurer une présence pérenne de la filière céréalière sur des marchés déjà existants, de s'informer sur les évolutions éventuelles de ces marchés, et de positionner la filière sur d'autres marchés et pays.

Des indicateurs sont attendus pour évaluer l'efficacité des actions de promotion et de communication.

Les pays cibles:

Mauritanie, Sénégal, Cote d'Ivoire, Cameroun, Congo, République démocratique du Congo, Nigéria et Ghana.

Publics cibles :

En fonction des prestations mise en œuvre :

1. Les acteurs clés de la première transformation
   - Importateurs,
   - meuniers,
   - commerciaux des moulins, etc.
2. Les acteurs clés de la seconde transformation et les consommateurs
   - Utilisateurs de blé (boulangers, etc.) et les consommateurs

Stratégie :

La présente consultation a pour objet de définir une stratégie d'information et de promotion dans les pays ciblés. Les prestations souhaitées sont organisées par axe et diviséesen Lots:

AXE 1 - Stabilisation des marchés existants, basés sur la panification de type français

AXE 2 - La promotion du blé européen sur le marché de beignets et des pâtes alimentaires

AXE 3 - La promotion du blé tendre européen et de son utilisation dans des pays encore peu acheteurs

Les candidats peuvent présenter une offre pour un seul lot, pour plusieurs lots, pour tous les lots. Un candidat ne peut pas présenter plusieurs offres pour un même lot.

Description des lots

AXE 1 - Stabilisation des marchés existants, basés sur la panification de type français

Le blé européen occupe une place importante dans la fabrication du pain « croustillants »de type baguette française en Afrique de l'ouest. L'action serait de stabiliser et conserver cette position, à travers la mise en œuvre d'opérations de sensibilisation aux procédures de fabrication et de renforcement des capacités de ventes.

Types d'opérations souhaitées :

LOT 1 -Formations des meuniers (niveau 1- niveau 2)[1] pour optimiser l'utilisation du blé européen et accroître les possibilités de vente. (6 sessions de formation max. sur la durée du marché).

LOT 2- Formation technique des technico – commerciaux des moulins et formation de boulangers pour stabiliser les techniques de panification à la française et promouvoir l'utilisation de la farine issue du blé européen (9 sessions de formation max. sur la durée du marché)

AXE 2 - La promotion du blé européen sur le marché de beignets et des pâtes alimentaires

[1] Formation de niveau 1 – Formation généraliste
Formation de niveau 2 – Formation approfondie sur un ou plusieurs sujets précis

En Afrique de l'Ouest, les céréales européennes sont également consommés sous forme de beignets et de plus en plus sous forme de pâtes. A titre d'exemple, dans certaines régions du Cameroun, plus de 70% de la population sont consommateurs de beignets.
Aussi, il s'agit ici de promouvoir le blé européen dans la fabrication de ces produits et d'augmenter les parts du marché.

Types d'opérations souhaitées :

LOT 3 –

3.1 – Un benchmark des différentes origines de blé pour évaluer les possibilités de blé européen pour la fabrication des beignets.

3.2 – Définition d'une stratégie de communication sur la base des résultats obtenus du benchmark (Exemple de outils de communication : plaquettes, démonstration, etc.)

LOT 4 – Une stratégie de communication sur l'utilisation du blé européen pour la fabrication de pâtes, à destination des industriels et utilisateurs de blé en Afrique de l'Ouest

AXE 3 - La promotion du blé tendre européen et de son utilisation dans des pays encore peu acheteurs

Il s'agit également de faire connaitre le blé tendre européenet ses caractéristiques propres sur d'autres marchés à fort potentiel de croissance, tel que le Nigéria et le Ghana, traditionnellement consommateurs de pain « mou » (pain de mie anglo-saxon).

Types d'opérations souhaitées:

LOT 5 –Elaboration et diffusion des documents de promotion spécifiques au blé tendre (exemple : brochures, plaquettes, mettant en avant les caractéristiques spécifiques des blés européens etc.)

LOT 6 –Création d'un séminaire technique au Nigéria à destination des utilisateurs de blé: identification des participants, préparation, organisation et mise en place du séminaire, pour faire reconnaître les caractéristiques du blé tendre européen et son utilisation.

Durée et budget du marché

Durée du marché :

Maximum 36 mois

Budget total du marché : 400 000EUR TTC

Une répartition du budget par Axe :

AXE 1 –270 000 €

AXE 2 – 70 000 €

AXE 3 – 60 000 €

Déroulement de la consultation et planning du projet

Cf règlement de la consultation

Contact principal pour toute question

Pour tout renseignement complémentaire concernant le marché, les candidats peuvent s'adresser, au plus tard 5 jours avant la date limite de dépôt des offres à :

France Export Céréales
Monsieur Yann LEBEAU
Chef de Mission Afrique-Maghreb
+212 522 20 83 50
ylebeau@franceexportcereales.org

Transmission des offres

Les candidats sont invités à transmettre leurs offres par email avant le 25 mars 2016 à 17H00, à l'adresse suivante :

ddrignon@franceexportcereales.org

en utilisant le cas échéant un outil de transfert de fichiers en ligne (comme Yousendit, WeTransfer, etc.) ou autres pour ne pas surcharger la boîte de réception.Les dossiers qui seraient envoyés après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne pourront être retenus.

Date et heure limites de remise des offres : 25 mars 2016 à 17H00

Calendrier

Lancement de la procédure : 04 mars 2016

Transmission des offres : 25 mars 2016 à 17H00

Notification : 31 mars 2016